

# **RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 août 2009**

Aux Adhérents de

**L'Association pour la Construction et le Développement des Lieux de Culte des  
Témoins de Jéhovah**

11, rue de Seine  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour la Construction et le Développement des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 janvier 2010

Le Commissaire aux Comptes



Caroline Ramade

*Association pour la Construction et le Développement  
des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah*

---

# **COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01.09.2008 au 31.08.2009

---

11 rue de Seine  
92100 Boulogne-Billancourt

# B I L A N

Exercice du 01.09.2008 au 31.08.2009

## ACTIF

	Au 31.08.2009		Au 31.08.2008	
	Brut	Amortiss. & provisions	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
· Brevets et licences	18 671,50	18 671,50	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
· Terrains	-	-	-	-
· Constructions	570 000,00	67 723,29	502 276,71	521 276,71
· Matériel entretien édifices de culte	509 604,46	187 612,59	321 991,87	72 033,11
· Autres immobilisations corporelles	289 721,15	163 458,15	126 263,00	139 732,00
· Immobilisations en cours	-	-	-	172 338,41
<b>Immobilisations financières</b>				
· Prêts sans intérêts (const, lieux de culte)	15 689 348,62	-	15 689 348,62	15 664 608,16
· Autres immobilisations financières	5 125,04	-	5 125,04	5 125,04
<b>Total I</b>	<b>17 082 470,77</b>	<b>437 465,53</b>	<b>16 645 005,24</b>	<b>16 575 113,43</b>
<b>Créances</b>				
· Fournisseurs, avances et acomptes	8 602,25	-	8 602,25	239,37
· Prêts sans intérêts crt terme (lieux de culte)	652 330,95	-	652 330,95	673 914,10
· Autres créances	-	-	-	-
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
· SICAV monétaires	1 269 178,91	-	1 269 178,91	448 057,30
<b>Disponibilités</b>	<b>628 583,82</b>	<b>-</b>	<b>628 583,82</b>	<b>578 638,90</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>3 092,04</b>	<b>-</b>	<b>3 092,04</b>	<b>3 439,15</b>
<b>Total II</b>	<b>2 561 787,97</b>	<b>-</b>	<b>2 561 787,97</b>	<b>1 704 288,82</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>19 644 258,74</b>	<b>437 465,53</b>	<b>19 206 793,21</b>	<b>18 279 402,25</b>

# B I L A N

Exercice du 01.09.2008 au 31.08.2009

## P A S S I F

	Au 31.08.2009	Au 31.08.2008
<b>Fonds associatifs</b>		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	10 736 313,28	10 736 313,28
. Réserves	1 056 968,42	1 056 968,42
. Droits des propriétaires (commodat)	502 276,71	521 276,71
. Report à nouveau	= 4 074 031,15	390 890,92
. Résultat de l'exercice	= 381 855,31	= 4 464 922,07
<b>Total I</b>	<b>7 839 671,95</b>	<b>8 240 527,26</b>
<b>Provisions pour risques</b>	-	-
<b>Provisions pour charges</b>	-	-
<b>Total II</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
. Sur subventions culturelles	-	-
. Sur autres ressources	-	-
<b>Total III</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes</b>		
. Emprunts et dettes financières divers	10 971 464,29	9 546 026,35
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40,00	-
. Dettes fiscales et sociales	70 009,00	70 597,00
. Legs et donations en cours	-	-
. Autres dettes	182 274,64	278 918,31
<b>Produits constatés d'avance</b>	143 333,33	143 333,33
<b>Total IV</b>	<b>11 367 121,26</b>	<b>10 038 874,99</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	<b>19 206 793,21</b>	<b>18 279 402,25</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01.09.2008 au 31.08.2009

### CHARGES

	Au 31.08.2009	Au 31.08.2008
<b>Charges courantes</b>		
Achats	237 305,47	106 733,20
Autres charges externes	748 841,42	566 425,77
Impôts et taxes	246 055,84	226 849,49
Autres charges de gestion courante	412 922,10	540 617,52
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	68 465,35	57 011,85
Sur immobilisations : dotations aux provisions	-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-
<b>Total I</b>	<b>1 713 590,18</b>	<b>1 497 637,83</b>
<b>Charges financières</b>	40,00	-
<b>Total II</b>	<b>40,00</b>	<b>-</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Charges / antichrèse	187 652,00	189 516,00
Autres charges exceptionnelles	5 404,59	4 275 362,20
<b>Total III</b>	<b>193 056,59</b>	<b>4 464 878,20</b>
<b>Engagement sur ressources affectées</b>		
Sur subventions d'associations culturelles	-	-
Sur offrandes culturelles	-	-
Sur legs et donations	-	-
<b>Total IV</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôts sur loyers perçus</b>	59 259,00	59 847,00
<b>Total V</b>	<b>59 259,00</b>	<b>59 847,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 965 945,77</b>	<b>6 022 363,03</b>
<b>Solde créditeur (excédent)</b>	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 965 945,77</b>	<b>6 022 363,03</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01.09.2008 au 31.08.2009

### PRODUITS

	Au 31.08.2009	Au 31.08.2008
<b>Produits courants</b>		
Cotisations des membres	1 020,00	960,00
Subventions d'associations cultuelles	1 099 299,13	1 066 710,30
Offrandes cultuelles	25 342,20	18 902,00
Loyers sur antichrèse	430 000,00	430 000,00
Reprises sur provisions	-	-
Autres produits courants	0,80	-
<b>Total I</b>	<b>1 555 662,13</b>	<b>1 516 572,30</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits d'épargne associative	18 467,34	21 548,65
Autres produits financiers	250,99	-
<b>Total II</b>	<b>18 718,33</b>	<b>21 548,65</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Legs et donations	-	-
Autres produits exceptionnels	9 710,00	19 320,01
<b>Total III</b>	<b>9 710,00</b>	<b>19 320,01</b>
<b>Report sur ressources affectées</b>		
Sur apports	-	-
Sur subventions d'associations cultuelles	-	-
Sur offrandes cultuelles	-	-
Sur legs et donations	-	-
<b>Total IV</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL PRODUITS (I+II+III+IV)</b>	<b>1 584 090,46</b>	<b>1 557 440,96</b>
<b>Solde débiteur (déficit)</b>	<b>381 855,31</b>	<b>4 464 922,07</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 965 945,77</b>	<b>6 022 363,03</b>

## ANNEXE LÉGALE DES COMPTES

Exercice du 01.09.2008 au 31.08.2009

À la clôture de l'exercice, les comptes annuels présentent les caractéristiques suivantes :

Total Bilan	19 206 793,21
Résultat de l'exercice	-381 855,31

---

### I - PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES, FAITS CARACTÉRISTIQUES

---

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et normes comptables, notamment les règlements n° 99-01 et n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

En particulier, les principes et conventions suivants ont été appliqués :

- principe de prudence ;
- principe d'indépendance des exercices ;
- continuité des activités.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



## II - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

### État de l'actif immobilisé

Éléments	Valeur brute début ex.	+	-	Valeur brute ex.	fin
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Brevets et licences	18 671,50	-	-	18 671,50	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	-				
Constructions	570 000,00	-	-	570 000,00	
Matériels entretien édifices du culte	226 111,06	283 493,40	-	509 604,46	
Autres immobilisations corporelles	322 278,23	21 461,71	54 018,79	289 721,15	
Immobilisations en cours	172 338,41	-	172 338,41	-	
<b>Immobilisations financières</b>					
Prêts sans intérêts	15 664 608,16	1 647 900,02	1 623 159,56	15 689 348,62	
Autres immobilisations financières	5 125,04	-	-	5 125,04	
<b>Total</b>	<b>16 979 132,40</b>	<b>1 952 855,13</b>	<b>1 849 516,76</b>	<b>17 082 470,77</b>	

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations corporelles se rapportent essentiellement à du mobilier de bureau nécessaire à l'activité de l'association.

Des prêts sans intérêts sont consentis à des associations apportant leur contribution à l'exercice du culte. Ces prêts permettent principalement d'assurer la construction et la rénovation d'édifices de culte.

**État des amortissements et des provisions**

Éléments	Valeur brute début ex.	+	=	Valeur brute ex.	fin
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Brevets et licences	18 671,50	=	=	18 671,50	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	-				
Constructions	48 723,29	19 000,00	-	67 723,29	
Matériels entretien édifices du culte	154 077,95	33 534,64	-	187 612,59	
Autres immobilisations corporelles	182 546,23	34 930,71	54 018,79	163 458,15	
Immobilisations en cours	-	-			
<b>Immobilisations financières</b>					
Prêts sans intérêts	-	-	-		
Autres immobilisations financières	-	-	-		
<b>Total</b>	<b>404 018,97</b>	<b>87 465,35</b>	<b>54 018,79</b>	<b>437 465,53</b>	

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Logiciels: 1 ans ;
- Constructions : 10 à 50 ans ;
- Matériels entretien des édifices de culte : 5 à 7 ans ;
- Matériel de transport : 4 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 4 ans.

**Tableau des échéances des créances**

Éléments	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts sans intérêts	15 689 348,62	222 848,26	15 466 500,36
Autres immobilisations financières	5 125,04	-	5 125,04
Fournisseurs, avances et acomptes	8 602,25	8 602,25	-
Autres créances	652 330,95	652 330,95	-
<b>Total</b>	<b>16 355 406,86</b>	<b>883 781,46</b>	<b>15 471 625,40</b>

**Tableau des échéances des dettes**

Éléments	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières	10 971 464,29	3 513 306,83	7 483 157,46	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40,00	40,00	-	-
Dettes fiscales et sociales	70 009,00	70 009,00	-	-
Legs et donations en cours	-	-	-	-
Autres dettes	182 274,64	182 274,64	-	-
<b>Total</b>	<b>11 223 787,93</b>	<b>3 765 630,47</b>	<b>7 483 157,46</b>	<b>-</b>

**Valeurs mobilières de placement**

L'épargne associative est constituée exclusivement de placements de type "court terme" (tels que livret A et autres placements réservés aux Organismes Sans But Lucratif).

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement non comptabilisées à la clôture de l'exercice s'élèvent à :

**Plus-values latentes** **4 124,57 €**

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Éléments	Fonds à engager (début ex.)	Utilisation au cours de l'exercice	Nouveaux engagements	Fonds restant à engager (fin ex.)
Subventions d'associations cultuelles	-	-	-	-
Offrandes cultuelles	-	-	-	-
Legs et donations affectés	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-

Au cours de l'exercice 2009, l'association n'a reçu aucun versement présentant les caractéristiques des fonds dédiés.

**III - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

**Subventions d'associations cultuelles**

Des associations cultuelles dont les conseils d'administration respectifs ont pris résolution en ce sens soutiennent l'association par le versement de subventions. Ces subventions permettent d'assurer le financement de projets de rénovation et de construction d'édifices de culte.

**Loyers**

Dans le cadre d'une antichrèse portant sur divers biens immobiliers et visant le recouvrement progressif d'une créance détenue par l'association, des loyers sont régulièrement perçus et soumis à l'impôt, conformément aux dispositions de l'article 206-5 du code général des impôts applicables aux Organismes Sans But Lucratif.

Le montant net annuel de la réduction de créance afférente à l'antichrèse figure dans le poste "charges exceptionnelles".

**Legs et donations**

Au cours de l'exercice, l'association n'a été bénéficiaire d'aucune donation notariée ni de legs.

Autres charges de gestion courante

Le poste "autres charges de gestion courante" se rapporte principalement à des subventions accordées par l'association à d'autres associations culturelles aux fins d'assurer la rénovation et la construction de lieux de culte.

---

**IV - AUTRES INFORMATIONS**

---

Legs à réaliser

Legs nets à réaliser

(Néant)

Activités

Conformément à son objet statutaire ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires applicables, les activités de l'Association pour la Construction et le Développement des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah ont consisté, au cours de l'exercice 2009, en l'exercice public du culte, en particulier par l'assistance apportée à la construction et à la rénovation d'édifices de culte.